

DECLARATION DU PARTI CNDD-FDD DU 03 OCTOBRE 2015

Rédigé le Lundi 5 Octobre 2015 à 11:01 | Lu 3109 commentaire(s)

Tweet

Share

La décision de l'Union Européenne de prendre des sanctions judiciaires contre certains Burundais est illégale et une provocation



En date du 1^{er} Octobre 2015, l'UE a organisé une réunion en Belgique à l'issue de laquelle des sanctions ont été prises contre 4 Burundais de même ethnie Hutu leur refusant les visa d'entrer dans cette Union et gelant leurs avoirs enregistrés dans ces 28 pays européens.

Le Parti **CNDD-FDD** a été profondément choqué d'entendre ses sanctions qui rappellent fort bien l'histoire malheureuse que le Burundi a vécue, ponctuée par des événements sanguinaires depuis plus de 40ans excepté l'expérience démocratique de 3mois sous la Présidence de Feu S.E. NDADAYE Melchior. Ce qui afflige en plus les cœurs des Burundais est que l'UE a fermé les yeux devant les atrocités qui étaient en train de se commettre par les pouvoirs en place sans même prendre des sanctions contre les responsables de ces massacres et génocide dirigé contre une ethnie. Ici tout le monde devrait se poser une multitude de questions :

Pourquoi l'UE n'a pas osé prendre des sanctions contre les dirigeants de cette époque ? Partagent-ils le même plan ? Pourquoi les institutions judiciaires de l'UE n'ont pas pu sévir, ne sont-elles pas similaires à celles d'aujourd'hui ? L'UE n'a-t-elle pas voulu protéger les commanditaires de ces atrocités au Burundi parce qu'appartenant à une même ethnie ? Ce dont les 4 personnes sont accusées pour se voir exclure et indexer par l'UE est-il moins lourd que les accusations de génocide formulées par les opposants radicaux contre l'Etat et le Parti **CNDD-FDD** jusqu'à soulever l'opinion internationale alors que ce ne sont que des montages savamment orchestrés par les opposants radicaux pour diaboliser le pouvoir ? Pourquoi une si grave décision de l'UE n'a pas été portée à la connaissance du Burundi, membre des pays ACP- UE alors qu'une réunion de ces pays venait de se tenir à Bruxelles du 22- 27 septembre 2015 en Belgique ?

1. La réunion des pays Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) :

En date du 22 au 27 septembre 2015 s'est tenue une réunion des pays ACP-UE à Bruxelles au cours de laquelle la question concernant le conflit Burundais, sur base de la déclaration sortie à l'issue de la réunion des même pays ACP tenue dans la ville de SUVA au mois de juin 2015 dans les Iles FIJI n'a nullement soulevé la question des sanctions contre certains Burundais, a noté plutôt des progrès dans l'évolution de la situation politique au Burundi et a souligné au cours de ces assises la nécessité d'organiser un dialogue inclusifs interburundais ;

Les Représentants du Parlement du Burundi invités à ce forum ont montré que toutes les institutions ont été mises en place à la suite des élections de 2015 qui se sont bien déroulées et consécutivement aux recommandations de l'UA, des pays de EAC de la CIRGL, de l'ONU et de l'UE, des pays ACP-UE. Ce qui ne peut se saisir ni se comprendre est qu'à la suite de ce forum de Bruxelles il y ait une décision prise par l'UE contre des ressortissants du Burundi sans que le Burundi ne soit ni informé ni consulté ni interpellé pour donner son avis.

Les problèmes politiques sont résolus politiquement, les questions de justice sont répondues judicieusement tandis que des problèmes mathématiques sont répondues mathématiquement :

Les sanctions prises contre les 4 Burundais d'une même ethnie Hutu ne découlent d'une justice connue dans le monde puisqu'il n'existe pas de justice pour une seule ethnie au monde. Même en considérant les victimes des sanctions, il est à remarquer que les concernées n'ont jamais été informées pour comparaitre devant les juridictions de l'UE afin de donner leur avis sur les charges retenues contre elles. Tout le monde se pose alors la question de savoir sur quoi l'UE s'est-elle fondée pour décider les sanctions ? Comme dit plus haut, des gens habitués à assister à de telles décisions n'hésitent pas à dire qu'il y a un groupe de gens qui ont influencé et trompé les décideurs judiciaires et les conduire à prendre des sanctions en cachette car ayant été prises à l'insu des concernées et du Pays dont elles sont ressortissantes.

Il est affligeant que de telles institutions judiciaires de l'UE prennent des sanctions de nature à saper les institutions de sécurité du Burundi ou le Chef directement supérieur de la Police n'a pas été inquiété pour se rabattre à un Responsable adjoint car issu des ex-PMPA (Mouvement **CNDD-FDD** à l'époque) et HUTU en même temps alors que cette organisation européenne sait bien comment les corps de sécurité fonctionnent;

Des observateurs avisés savent bien que la création et la mise en route de la Police Nationale Intégrée n'a pas été chose facile car s'étant fondée sur l'Accord Global de Cessez-le-feu entre le Mouvement **CNDD-FDD** et le Gouvernement du Burundi à l'époque le 16 novembre 2003. Prendre une décision judiciaire illégale, d'exclusion frappant des anciens du **CNDD-FDD** et de surcroit de l'ethnie Hutu montre que l'UE n'a pas été d'accord avec cet Accord Global de Cessez-le-feu qui a conduit à la mise en place des corps de défense et de sécurité intégrés afin de stabiliser le pays. C'est la raison pour laquelle cette Union Européenne vient de prendre des sanctions pour détruire l'intégration obtenue après mille efforts. Une telle position met également à nu la démarche de l'UE de faire semblant d'accepter NGENDAKUMANA Leonard comme putschiste alors qu'en réalité le sujet n'avait été approché que pour défendre les intérêts de ceux que ces pays européens voulaient remettre sur les rennes du Pouvoir. Cette réflexion est d'autant plus vraie que Sieur Leonard n'a pas commis plus de crimes que Pacifique NININHAZWE, Général Major Cyrile NDAYIRUKIYE, Vital NSHIMIRIMANA, Marguerite BARANKITSE, etc, mais a eu la malchance de se retrouver dans l'autre camp ethnique.

Il est bouleversant de voir que les commanditaires des manifestations féroces et insurrections jusqu'au putsch manqué du 13 mai 2015 ayant exposé les enfants de moins de 18 ans aux troubles pour les transformer en bouclier humain les nourrissant des aliments contenant des drogues fortes pour qu'ils

commettent l'irréparable et ayant commis des actes à la limite génocidaires n'ont été inquiétés par personne jusqu'aujourd'hui. D'ailleurs la plupart si non la totalité de ces faiseurs de malheurs sont logés et nourris par certains pays de l'UE. Quiconque se poserait la question savoir l'origine de tels agissements? Les différents responsables de ces atrocités depuis le 26 Avril 2015 sont ceux-là mêmes qui ont soulevé les jeunes gens pour les dresser contre d'innocents citoyens en général et en particulier les Bagumyabanga du Parti du **CNDD-FDD** et contre la Police chargée d'assurer la sécurité du pays. Ils ont tué, ils ont brûlé vif leur frères, ils ont incendié des maisons, des véhicules, détruits les routes devant l'œil complice des journalistes ressortissants de ces pays de l'UE, attisant parfois les manifestations et tout cela devant la contemplation des Pays de l'UE. Ceux-ci aujourd'hui assurent la protection de ces différents responsables ayant échoué à l'insurrection et au putsch pour montrer à qui veut voir que l'UE a réussi l'exfiltration de ces agents après l'échec de la mission qui leur avait été confiée. Encore une fois quiconque peut s'interroger sur ce fait ;

Ne pas respecter la procédure normale judiciaire, utiliser les mécanismes d'exclure certains membres de la Police sans raison, ni explications fournies au Burundi dans le simple soucis de saper et de détruire l'institution du corps de sécurité mise après beaucoup d'énergie nationale en oubliant les forfaits commis par les responsables de l'insurrection et du putsch manqué du 13 Mai 2015, fermer les oreilles au Gouvernement qui n'a cessé d'alerter la Communauté Internationale devant la cruauté et le sang versé par les insurgés putschistes démontre à suffisance que la justice empruntée par l'UE n'a cherché qu'atteindre les buts politiques par l'usage des moyens judiciaires, ce qui donne raison au Parti **CNDD-FDD** qui affirme que la justice a été faussée par les preneurs de la décision pour arriver à leurs objectifs ;

Le Gouvernement démocratiquement élu n'a de problèmes avec personne.

Des organisations de la société civile telles que l'Initiative et Changement, l'OLUCOME et autres veulent faire entendre à ceux qui les écoutent à travers de multiples réunions ,ateliers et conférences de presse que l'origine des manifestations sanguinaires qui se sont vite transformées en insurrections pour terminer dans un putsch contre les institutions démocratiquement élues résiderait dans un conflit entre le pouvoir et l'opposition radicale. Ce jugement est tellement fallacieux qu'ils oublient que le détenteur du pouvoir c'est le Peuple.

Comme tout le monde le sait bien, des manifestations féroces ont commencé au lendemain de la décision des Bagumyabanga réunis en congrès et ont choisi S.E. Pierre NKURUNZIZA pour les représenter dans les élections présidentielles de 2015. Ce congrès national a eu lieu après les congrès collinaires, communaux et provinciaux. Le rejet de la candidature présentée par le Parti CNDD-FDD à cet effet, est une expression honteuse de l'opposition radicale contre les desideratas du Peuple. Ceci est d'autant plus significatif que le candidat n'appartient pas aux partis de l'opposition radicale. C'est pour dire en définitif que les organisations ci haut- citées ne font que colporter les idées de l'opposition radicale qui sont un mensonge tout fait, la réalité étant que l'opposition radicale a des problèmes avec l'électeur Burundais ou tout simplement le Peuple Burundais. Il va sans dire que le Peuple renié par les commanditaires des manifestations sanguinaires , insurrections et putsch manqué devront s'exprimer devant le seul détenteur du pouvoir qui est le Peuple souverain à travers le dialogue en vue.

L'Union Européenne ne veut pas de dialogue inter-Burundais au Burundi :

Le Parti **CNDD-FDD** s'étonne des sanctions provocatrices prises par l' UE d'exclure et d'indexer certains responsables Burundais sans rien demander au Burundi ni exiger aux concernés de s'expliquer et de se défendre devant les juridictions nationales ou de l'UE. Et ceci intervient au moment où le pays se trouve dans une phase préparatoire du dialogue inclusif malgré que les amis de la division ne cessent

d'exprimer en vain des velléités destructrices contre le Parti **CNDD-FDD** et du Gouvernement qui en est issu. Cette démarche ne trompe personne car visant la condamnation du dialogue avant qu'il ne commence en essayant de torpiller les efforts du Gouvernement dans sa volonté de réunir tout le monde autour de la table de dialogue. La détermination d'étouffer le dialogue parce que ne répondant pas aux desideratas des décideurs de l'UE qui auraient permis le renversement des institutions démocratiquement élues et la mise en place du Gouvernement de transition ne pourra pas dédire le peuple Burundais dans son désir ardent de se réconcilier avec lui-même. Le Gouvernement de transition qui aurait permis à certains pays de l'UE de faire mains basses sur les richesses du pays attendra la décision des seuls détenteurs du Pouvoir que sont le Peuple Burundais.

Il est inconcevable que la mise en œuvre des recommandations issues des Sommets des Chefs d'Etats de l'EAC, de l'UA, de l'ONU, soit sabordée par l'UE qui elle-même n'a jamais cessé de formuler de tels souhaits de dialogue inclusif. Le fait incompréhensible est exprimé par cette décision punitive contre certains Burundais de la Police Nationale qui apparait aux yeux des amis de la démocratie comme une volonté déguisée de diviser les Burundais au lieu de les encourager à se réconcilier. Cet acte est de nature à réveiller les vieux démons n'en déplaise aux preneurs de ladite décision

Un petit jet de regard dans l'histoire du Burundi s'impose:

Comme annoncé précédemment dans les communiqués et analyses du Parti **CNDD-FDD**, une main invisible a toujours fait et défit l'histoire sombre du Burundi depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui. En 1961 plus exactement le 13 octobre, le Prince Louis RWAGASORE qui a réclamé haut et fort la venue de l'indépendance immédiate a été assassiné. Il a été dit et souvent redit que certains pays de l'UE en étaient responsables, raison pour laquelle le Prince et ses enfants ont disparu dans le silence absolu. En 1965, la mort du Premier Ministre a été annoncée bien avant sur les ondes de la Voix d'Amérique, ce qui prouve que le complot avait été ourdi ailleurs avec l'utilisation des réseaux burundais. A la suite de son assassinat, beaucoup d'intellectuels ont été massacrés surtout les députés, les ministres et quelques rescapés ont pris le chemin de l'exil sous le regard silencieux de l'UE. De 1972-1973, un génocide orchestré par le Gouvernement du Capitaine Michel MICOMBERO a été commis au grand jour au Burundi sous les regards de la communauté internationale et surtout de l'UE. Malgré les cris d'alarmes poussées par des populations victimes, personne n'est venue à l'aide comme si les victimes étaient condamnées d'avance à la mort. En 1988, plus de 5000 burundais ont été massacrés à NTEGA et MARANGARA et 50.000 rescapés forcés à l'exil sous le pouvoir BUYOYA ; l'UE n'a pris aucune sanction contre ce pouvoir sanguinaire. En 1993, plus exactement le 21 octobre, le Premier Président Hutu démocratiquement élu a été sauvagement tué ; l'UE et la Communauté Internationale auraient pu le sauver mais ils n'ont rien fait comme si il était condamné d'avance. Depuis ce moment précis, le Peuple Burundais profondément blessé et abandonné, a résisté contre la machine exterminatrice de l'armée mais chemin faisant la révolte a fini par devenir une véritable guérilla et se transformer plus tard en un mouvement de libération qui a enfin signé l'Accord Global de Cessez-le Feu avec le Gouvernement de l'époque. Cette résistance victorieuse n'a pas plu à certains esprits de l'UE et ceci est d'autant plus vrai que certains mots ont été formulés par certaines autorités contre le **CNDD-FDD** encore Mouvement. Par la suite même, le tombeur de Feu NDADAYE Melchior est revenu au pouvoir encore une fois et personne n'a levé le doigt pour l'en empêcher. Qui ne dit mot consent. Où était l'UE. Entre 1996 et 1997 plus exactement à SHABUNDA en RDC plus de 5000 fugitifs Hutu Burundais ont été massacrés à l'époque lors de l'invasion de la RDC par le FPR-INKOTANYI du Rwanda, et tout ce monde a été massacré et jeté dans la rivière autour de la ville de SHABUNDA sans que la Communauté Internationale et principalement l'UE n'en disent mot comme s'il y a ceux qui naissent pour vivre et d'autres pour mourir.

Sans risque de se tromper, la transformation du Mouvement **CNDD-FDD** en un Parti Politique et son

entrée triomphale à Bujumbura n'a pas plu à certains pays de l'UE à tel point que les parrains des anciens pouvoirs militaires de Bujumbura ont toujours rêvé le retour au Pouvoir de leur protégé. Quoi alors d'anormal de voir l'UE prendre des mesures de nature à détruire l'Accord Global de Cessez-le Feu fondement actuel des corps de défense et de sécurité ?

En 2015, à peine le Parti **CNDD-FDD** termine son congrès ayant mis devant Son Excellence Pierre NKURUNZA pour le représenter dans les élections de 2015 que l'UE s'associe aux insurgés pour dire non. Ceci se voyait déjà dans des réunions, des manifestations où des décisions et de stratégies contre le pouvoir étaient prises. Des rumeurs, des manipulations, des assassinats, des destructions publiques et individuelles, rien n'a été épargné dans le seul objectif de renverser les institutions démocratiquement élues. Des financements ont été accordés aux insurgés et un coup d'Etat a échoué. Des journalistes envoyés sur terrain ne jouaient pas leur rôle de véritable de journalistes car ils avaient eu la mission de voir comment les Bagumyabanga du **CNDD-FDD** allaient se tenir devant les cruelles provocations des insurgés et le mot **IMBONERAKURE** avait été transformé en une milice pour bien les diaboliser etc. Et tout cela devant l'œil complice de l'UE. Nulle part au monde les coups d'Etat contre les pouvoirs démocratiquement élus ne sont acceptés. L'exemple le plus récent est celui du Burkina Faso. Pourquoi deux poids deux mesures pour qu'au Burundi on accepte ce qu'on rejette ailleurs sous d'autres cieux. Un pays change la constitution mais l'UE ne le voit pas mais s'acharne sur le Burundi qui n'a pas changée la constitution. Ce qui est encore plus parlant que jamais et que pendant l'insurrection au sommet de la malfeasance l'UE a pris des sanctions contre le Burundi en suspendant les appuis budgétaires pour l'étouffer complètement ce qui signifie que le putsch manqué le 13 mai 2015 se poursuit.

Au regard de ce qui précède le Parti CNDD-FDD déclare ce qui suit :

1. Demander à l'UE de retirer ses sanctions punitives car ne visant que la division entre les Burundais comme ci-haut mentionnés. Elle devrait revenir sur sa décision de suspendre les aides destinées au Burundi au lieu de chercher à l'asphyxier comme le souhaite l'opposition radicale ;
2. Mettre fin au soutien des putschistes car le financement de leurs activités équivaut aux yeux des amis de la démocratie à la soif de parachever le putsch rampant ;
3. Arrêter et juger les putschistes abrités dans certains pays de l'Union Européenne ou les rapatrier de force pour être jugé au Burundi ;
4. Exiger à l'Union Européenne de remettre à l'état du Burundi le manque à gagner dû à la suspension des appuis budgétaires alloués au pays qui a provoqué l'arrêt des activités initialement financées ;
5. Demander aux pays membres de l'UE de distinguer les questions politiques des questions judiciaires afin de prendre la bonne décision objective sur le Burundi ;
6. Démarrer le processus de dialogue inclusif interburundais et sans tarder qui se tiendra au Burundi et sans facilitateur étranger;
7. Informer que le dialogue ne va pas enfreindre la loi ni se substituer à la justice ;
8. Informer que les sanctions d'ordre judiciaire infligées par l'EU aux Burundais d'une seule ethnie sont de nature à mettre à mal le dialogue en vue avant même son démarrage. Toutefois, il faut retenir que ce que le Peuple veut Dieu veut et que nul ne peut aller à l'encontre de la volonté du Peuple seul détenteur de la souveraineté nationale ;
9. Réfuter toutes les décisions prises contre le Burundi et les Burundais sans les concerter ni leur permettre de se défendre ;
10. Encourager le Peuple Burundais à rester serein et soudé et de ne pas prêter oreille à ceux qui veulent le diviser car c'est l'unité qui lui donnera la victoire finale ;
11. Continuer à poursuivre la longue marche de la consolidation de la paix et de la sécurité puisqu'elles constituent les piliers de la réconciliation nationale, la source d'éradication de toutes les formes de divisions surtout à caractère ethnique dans le Pays ;
12. **Faire savoir pour la nième fois à l'Union Européenne ainsi qu'à ses protégés que le Pouvoir issu des élections n'a de problèmes avec personne mais que l'opposition radicale a des grands**

litiges avec le Peuple électeur seul détenteur du pouvoir ;

13. Poursuivre la politique de bon voisinage malgré les différentes épreuves de provocation car le Parti CNDD-FDD et le Gouvernement qui en émane sont préoccupés par la Paix pour les Burundais et la consolidation de bonnes relations avec les pays frontaliers et étrangers.

Fait à Bujumbura, le 03 octobre 2015

Honorable Pascal NYABENDA

Président du Parti CNDD-FDD